



Dimanche 28 mai 2023 **Règlement du concours de pâtisserie**

Article 1 : Organisation

Ce concours est organisé dans le cadre de «la fête intergénérationnelle » par l'association « les VillaJoies de Marigny ».

Article 2 : conditions

Ce concours est ouvert à tout amateur de pâtisserie, à l'exception des membres du jury.

La participation au concours implique que les participants :

- se soient inscrits, **jeudi 24 mai au plus tard**,
- s'engagent à ne pas acheter un dessert dans le commerce,
- ne présentent qu'un seul dessert,
- présentent une pâtisserie pour 6 personnes,
- accompagnent leur dessert prêt à la dégustation d'une fiche ou étiquette indiquant le nom attribué au dessert. Le nom du candidat ne devra pas apparaître sur ce document.
- fournissent la liste des ingrédients.

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.

Article 3 : inscription et participation.

La participation se fait sur inscription, par téléphone au 06 15 42 20 87 jusqu'au 24 mai.

La participation au concours est gratuite.

Le dépôt des desserts se fera le dimanche 28 mai entre 9h et 10h à la salle des fêtes de Marigny.

Le dessert sera déposé avec une enveloppe contenant :

- le nom du dessert
- le nom du candidat et ses coordonnées (adresse postale, adresse email, téléphone)
- la liste des ingrédients
- la recette

Après le concours, chaque gâteau sera dégusté par les participants au repas de midi.

Article 4 : Le jury et récompenses

Le jury se compose d'amateurs et de pâtissiers.

Le jury attribuera une note à chaque pâtisserie qui lui sera présenté sur les critères suivants :

- Présentation : de 1 à 5 points
- Qualité gustative : de 1 à 10 points
- Originalité, créativité et nom de la recette : de 1 à 5 points.

Le classement sera finalisé selon le total des points attribués à chaque dessert et donc à chaque candidat.

Le jury se réunira le jour même pour déguster les réalisations, puis délibérer et annoncer le classement des participants

Un bon d'achat chez un pâtissier sera attribué au gagnant du concours.